



COURS DE VACANCES SAINT-FRANÇOIS XAVIER

Depuis 1950

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir la documentation que vous avez bien voulu nous demander, concernant notre stage de remise à niveau.

L'inscription des candidats est enregistrée à réception des premières pièces demandées lors du premier envoi. Voici les étapes de l'inscription dans l'ordre chronologique (—————>) :

Vous m'envoyez :

Je vous envoie :

Par courrier postal :

- la fiche d'inscription (*Fiche 1*) sur laquelle figurera une photo d'identité récente et la fiche d'options (*Fiche 2*).
- la fiche médicale (*Fiche 3*) sur laquelle figurera une autre photo d'identité récente.
- les photocopies des cartes vitale et mutuelle et, le cas échéant, des ordonnances des traitements en cours.
- trois enveloppes (114 x 162) timbrées et libellées à vos noms et adresses. (*La première attestera de l'inscription, les deux autres seront utilisées pendant le cours : libellez les adresses en conséquence*)
- un acompte correspondant à 50% du tarif (en 1 ou plusieurs chèques qui seront débités à 1 mois d'intervalle).

Par courrier postal et dans les 2 semaines :

- une attestation d'inscription précisant la classe que suivra votre enfant durant le stage, son numéro d'inscription et la liste des pièces restant à fournir.

Par courrier électronique* (ou postal sur demande) courant juin :

- la fiche des autorisations de sorties (*Fiche 4*)
- la fiche d'activités pédagogiques, ludiques et sportives (*Fiche 5*)
- les renseignements pratiques sur le déroulement de la rentrée et du stage.

Par courrier postal ou par fax pour le 20 juillet :

- la fiche de sortie (*Fiche 4*)
- la fiche d'activités + justificatifs éventuels (*Fiche 5*)
- les photocopies des bulletins trimestriels
- le solde des frais de stage (en 1 ou plusieurs chèques qui seront débités à 1 mois intervalle)

Par courrier postal (durant le stage) :

- bilans détaillés des évaluations et appréciations (2 envois)
- une attestation de stage (sur demande)
- le bilan de suivi d'orientation (si choisi).

Toute inscription vaut adhésion au règlement et engagement de sérieux et de bonne conduite.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous assurons, Monsieur, Madame, de notre entier dévouement

Le Directeur du Cours de Vacances,
F. Macé

* Merci de fournir l'adresse électronique du responsable de l'enfant consultée régulièrement : les fichiers vous seront envoyés en format .pdf et seront également téléchargeables sur le site Internet du Cours de vacances.

PEDAGOGIE

Le stage de remise à niveau organisé par l'association Cours de vacances SAINT-FRANÇOIS-XAVIER est ouvert aux élèves **de la 6^{ème} à la 1^{ère} (S, ES ou L), et aux élèves devant repasser le bac en 2013 (après la réforme du lycée).**

→ **L'enseignement dispensé a pour objectifs de :**

- Revoir les principales notions des **programmes officiels**
- Faire acquérir des **méthodes de travail**, d'organisation et d'apprentissage
- Permettre au jeune de retrouver le **goût d'apprendre et la confiance en ses capacités**
- Aborder la rentrée de septembre avec **sérénité**.

→ **Mais aussi :**

- Préparer un **changement de série** en lycée
- **Parfaire un dossier scolaire** en vue d'études supérieures
- Préparer dans les meilleures conditions aux **différents examens** qui ponctuent la scolarité.

→ **Nos atouts :**

- Des professeurs **diplômés de l'Éducation nationale et en exercice**
- **Des évaluations fréquentes** pour se rendre compte de ses progrès
- Un accent mis sur la **methodologie et l'organisation du travail personnel**
- Cours **variés** en **effectifs réduits** et **aide personnalisée**
- **Stage en immersion** : encadrement **rigoureux** et travail **intensif** sur les temps d'étude
- **Temps de détente et de loisirs** prévus pour respecter le rythme du jeune
- Une soixantaine d'années d'**expérience reconnue**.

Il est essentiel pour que le stage soit efficace que l'élève soit **actif dans les cours**, qu'il demande des explications jusqu'à ce qu'il ait parfaitement compris. Cette attitude n'est possible que si le **candidat est personnellement désireux de progresser et se soumet volontiers à la discipline du cours de vacances**.

→ **Évaluations :**

Un relevé de notes est adressé aux familles à la moitié et en fin de stage avec appréciations des professeurs. Une attestation, si elle est nécessaire au passage en classe supérieure, peut être délivrée en fin de stage.

ORGANISATION DE LA SCOLARITE

Le stage dure trois semaines, **du lundi 30 juillet à 8h au jeudi 16 août 2012 à 17 h.**

La rentrée pour les internes se fait le **dimanche 29 juillet** entre 15 h et 19h30 (ou 20h30 selon qu'ils dînent ou non dans l'établissement). Les externes et demi-pensionnaires arrivent **à 8h00 le lundi 30 juillet au matin.**

- L'inscription se fait pour la totalité de l'enseignement dispensé.
- Les élèves de Première L, ES, seconde, troisième et quatrième devront toutefois faire le choix de leur seconde langue vivante (allemand, anglais ou espagnol) en fonction de leurs besoins.

DISCIPLINES ENSEIGNEES :

Matière	1S	1ES	1L	2S	2ES	2L	3 ^e	4 ^e	5 ^e /6 ^e
Français			x	x	x	x	x	x	x
Maths	x	x		x	x		x	x	x
Sciences économiques et sociales		x			x				
Physique	x			x					
S.V.T	x			x					
Anglais/Allemand/espagnol 1 ou 2 langue(s)	1	2	2	1	2	2	2	2	1
Histoire-géographie		x	x	x	x	x	x	x	x
Accompagnement à l'orientation (en option)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)		
Aide personnalisée	1 heure quotidienne de <u>suiti individuel en effectif très réduit</u> dans une des disciplines.								

ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION (en option)

Cette option destinée aux élèves de fin de collège ou de lycée leur permettra de découvrir les différentes filières possibles et d'affiner leurs choix d'orientation. Ils seront suivis personnellement par un professeur compétent.

Contenu : tests d'orientation avec le logiciel *Les métiers*, dialogue individualisé et accès à une base documentaire riche et variée.

→ 3 rendez-vous prévus tout au long du stage et débouchant sur un bilan écrit détaillé.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE, DE LA SEMAINE ET DES ACTIVITÉS

- **8h10** : Rassemblement des élèves sur les cours de récréation.
- **8h20 -12h30** : Cours (récréation d'une demi-heure en milieu de matinée)
- **13h45 -16h** : Activités sportives et ludiques¹ ou travail personnel (devoir ou préparation de cours) en alternance un jour sur deux.
- **17h00 -19h00** : Aide personnalisée avec les professeurs (1 heure) / activité pédagogique² ou étude (1 heure).
- **19 h** : Sortie des externes et des demi-pensionnaires.
- **20 h 30 – 21 h 30** : Étude (suivi des devoirs par les animateurs).

Les cours ont lieu 4 heures chaque matin. **Les samedis 4 et 11 août, 3 heures de cours sont dispensées entre 9 h 15 et 12 h 30.** Les élèves sont donc en week-end à partir du samedi midi.

La 3^e semaine est écourtée mais **les élèves sont pris en charge normalement le mercredi 15 août** (férié).

1. Les activités sportives (natation, tennis de table, football, base-ball, volley-ball, patinage sur glace, bowling, « grand jeu » pour les plus jeunes...) sont proposées dans un souci de détente. **Elles sont réservées aux internes et demi-pensionnaires.**

2. Activités pédagogiques réservées aux internes volontaires qui ont pour objectifs de s'épanouir et d'apprendre autrement : journalisme, arts plastiques, bricolage, informatique, musique, tennis...

INFORMATIONS PRATIQUES

FOURNITURES

Prévoir les fournitures scolaires nécessaires à tout travail sérieux (copies, classeurs, chemises, trousse, colle, ciseaux, compas, équerres, rapporteur, calculatrice à partir de la 5ème, et dictionnaires de langue si possible). En 6ème, 5ème, 4ème et 3ème, quatre cahiers grand format, grands carreaux. Apporter quelques livres de lecture personnelle.

RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS

Le dimanche de la rentrée de 17h à 20h,

Le jour du départ à partir de 17 h.

Au cours de la seconde semaine, sur rendez-vous

INTERNAT

- **Le Cours de Vacances** prend en charge dans les locaux du Collège Saint-François Xavier les garçons et les filles de la 6ème à la première dans deux internats différenciés.
- **Les sorties** sont strictement réglementées et feront l'objet d'une autorisation écrite (fiche n°4 qui vous sera transmise courant juin).
- **Week-ends** : les samedis 4 et 11 août, les internes qui le souhaitent peuvent partir en week-end à 12h30. Le retour s'effectue, soit le dimanche avant 19h si l'élève dîne dans l'établissement, soit à 21 h, soit le lundi à 8 h 10.
- **Des sorties et activités** sont prévues (kayak sur le Golfe du Morbihan, Presqu'île de Quiberon, Carnac...) pour les élèves restant au collège les dimanches 5 et 12 août.
- Les élèves qui le souhaitent peuvent assister à la messe dominicale.

- **Prévoir le trousseau habituel** (draps ou sac de couchage, serviettes, nécessaire de toilette, linge personnel). Apporter également les affaires de sport et notamment slip de bain, balles et raquettes de tennis, des gants (pour la patinoire) et un cadenas.
- **Quelques avis importants :**

- Les élèves arrivant par le train pourront être pris en charge à la gare de Vannes par un animateur.

- Il est vivement recommandé de ne pas donner trop d'argent de poche ou de ne pas laisser d'objets de valeur aux enfants. La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

- L'utilisation des téléphones portables est autorisée aux heures de détente et de récréation. En cas d'urgence demander le directeur.

La direction du cours de vacances se réserve le droit de remettre à sa famille tout élève se rendant coupable d'un manquement grave.

Conformément à la loi en vigueur, Saint-François-Xavier est un établissement entièrement non-fumeur. Aucune dérogation ne sera accordée.

ASSURANCES

Les élèves sont couverts pendant la durée du cours de vacances par l'assurance scolaire, ou le cas échéant, par l'assurance responsabilité civile de leurs parents. Prévoir une photocopie de la carte vitale et de la carte de mutuelle (pharmacie, médecin).

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Montant des frais :

Externat : 870 €

→ Le prix comprend l'ensemble des cours dispensés (8 h 10 à 12 h 30), l'heure quotidienne d'aide personnalisée et l'heure d'étude (17 h à 19 h), l'encadrement et les frais de dossier.

Demi-pension : 1 070 €

→ Le prix comprend l'ensemble des cours dispensés, l'heure quotidienne d'aide personnalisée et l'heure d'étude, le repas du midi et le goûter, les activités de l'après-midi, l'encadrement et les frais de dossier.

Internat : 1 480 €

→ Le prix comprend l'ensemble des cours dispensés, l'heure quotidienne d'aide personnalisée, la restauration et l'hébergement en pension complète, l'ensemble des activités et des sorties, l'encadrement et les frais de dossier.

+ Accompagnement à l'orientation (optionnel) : 120 €

+ Location des draps (optionnel pour les internes) : 10 € à régler sur place et dans la limite des disponibilités.

- Le paiement se fait par tout moyen à votre convenance, à l'ordre de :
Association "Cours de vacances Saint-François Xavier"
au 3 rue Thiers - 56000 Vannes.
(50% à l'inscription et le solde pour le 20 juillet. Un paiement échelonné peut être envisagé en nous envoyant plusieurs chèques qui seront débités à 1 mois d'intervalle).
- Notre association est agréée par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.
- Une subvention de votre C.A.F. est possible (dispositif A.V.E...).

Attention :

En cas de désistement, une retenue de 100 € pour frais de dossier sera effectuée.

Le dossier d'inscription (voir ci-joint) devra nous parvenir le plus tôt possible, compte tenu du nombre limité des places, les inscriptions se faisant dans l'ordre d'arrivée.

Une attestation d'inscription vous parviendra dès réception de l'acompte et des premières pièces justificatives.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter l'accueil au 02.97.47.12.80 ou M. Macé, le directeur du cours, à l'adresse électronique suivante : cdv-sfx@orange.fr
Vous trouverez la plupart des renseignements sur notre site Internet : www.cdv-sfx.com

COURS DE VACANCES et COLLEGE-LYCEE ST FRANCOIS-XAVIER

L'association « Cours de vacances » qui ne dispense des cours que durant la période estivale est indépendante du collège-lycée St François-Xavier avec qui elle entretient des liens étroits et privilégiés. Ainsi, l'administration et le secrétariat sont différents de la scolarité à l'année.